

DECISION

Concernant la mise à disposition d'une parcelle de terrain au profit de la Société HEBRAS TRAVAUX PUBLICS

LE PRESIDENT DE LIMOGES METROPOLE – COMMUNAUTE URBAINE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211-2 et L 5211-10 ;

VU la délibération 2.2 du conseil communautaire du 17 avril 2025 relative à la délégation d'attribution du conseil communautaire au Président, autorisant le Président à passer les contrats de location d'immeuble ;

VU la demande de la Société HEBRAS TRAVAUX PUBLICS ;

CONSIDERANT que Limoges Métropole est propriétaire d'un foncier d'une surface de 14000 m² environ, cadastré section MD numéro 113 situé rue Emile Baudot à LIMOGES – Parc d'activités de Limoges Nord ;

CONSIDERANT que la Société HEBRAS TRAVAUX PUBLICS souhaite louer ce foncier à compter du 9 octobre 2025 au 31 octobre 2028 afin d'installer une base vie dans le cadre du projet de construction du nouvel UVE porté par Limoges Métropole ;

DECIDE

Article 1 : De mettre à disposition, par voie de convention, de la Société HEBRAS TRAVAUX PUBLICS la parcelle MD n°113 d'une contenance d'environ 14 000m² en vue de réaliser tous les travaux nécessaires à l'installation de la base de vie et du stockage des matériaux ainsi que les travaux de mise en sécurité du site (clôtures, portail...).

Également, le preneur se chargera de rendre la parcelle accessible depuis le domaine public (rue Panhard Levassor) et de réaliser l'intégralité des travaux de raccordement à tous types de réseaux (eau potable, assainissement, électricité etc.) et d'en assumer la charge financière.

Article 2 : Cette mise à disposition interviendra moyennant le versement d'un loyer mensuel de TROIS CENT EUROS (300€) HT soit TROIS CENT SOIXANTE EUROS (360€) TTC qui sera versé à échoir.

Article 3 : Cette mise à disposition temporaire du foncier débutera le 9 octobre 2025 jusqu'au 31 octobre 2028, renouvelable par avenant.

Fait à Limoges, le 14 OCT. 2025

Publiée le : 15 octobre 2025

Le Président,

Pour le Président
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Sylvain ROQUES